



CERTIFICAT

Document établi conformément à l'article 19 du décret n°2000-409, et conformément au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat.

Délivré par ECOCERT S.A. -BP 47-L'ISLE JOURDAIN-France

Agréé sous le numéro 001 par le ministère de l'agriculture Tunisien le 10/07/2001.

Accréditation COFRAC n°5-0074 Certification de Produits et Services, liste des sites accrédités et portées disponible sur www.cofrac.fr

Le présent document confirme que l'opérateur

**HUILERIE FATHI BALDI
Dwar Jlass Ethriaat Essbikha
3110 KAIROUAN - TUNISIE**

Activité principale : PREPARATEUR

Activité(s) secondaire(s): PRODUCTION VEGETALE - EXPORTATEUR

a soumis ses activités au contrôle et respecte les exigences établies dans la loi 99-30 du 5 avril 1999 relative à l'agriculture biologique et textes associés.

Date d'inspection:22/12/2020

Produits commerciaux

Catégorie de certification

Période de validité

De

Jusqu'à

PRODUITS TRANSFORMES

Huiles et graisses

Huile d'olive vierge

Au moins 95% d'ingrédients d'origine agricole biologique 03/02/2021 22/06/2022

Fin du document - Total : 1 page(s) Page 1 sur 1

L'authenticité et la validité de ce document peuvent être vérifiées sur www.ecocert.com.

Fait à **L'ISLE JOURDAIN**

Le **03/02/2021**

Imen JAOUADI , Responsable Certification Agriculture Biologique



LICENCE

ATTESTATION D'ENGAGEMENT AU RESPECT DU MODE DE PRODUCTION BIOLOGIQUE

Document établi conformément à l'article 19 du décret n°2000-409, et conformément au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat.

Délivré par ECOCERT S.A. -BP 47-L'ISLE JOURDAIN-France

Agréé sous le numéro 001 par le ministère de l'agriculture Tunisien le 10/07/2001.

Accréditation COFRAC n°5-0074 Certification de Produits et Services, liste des sites accrédités et portées disponible sur www.cofrac.fr

**Le présent document atteste que l'opérateur:
HUILERIE FATHI BALDI**

Dwar Jlass Ethriaat Essbikha

3110 KAIROUAN - TUNISIE

S'est engagé à respecter les règles de production biologique définies par la loi Tunisienne 99-30 et textes associés.

Ce document indique que l'opérateur est apte à produire, à préparer et à exporter ou à distribuer des produits conformes au mode de production biologique. Il doit être accompagné d'un certificat listant les produits conformes.

Licence N° : 178364-TN-2020-198267-L

Date de fin de validité : 22/06/2022

Document émis le : 03/02/2021

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Jaouadi", with a long horizontal flourish extending to the right.

Imen JAOUADI

Responsable Certification Agriculture Biologique



Annexe au certificat N° 178364-TN-2020-Z-198267-2021

Ecocert SA confirme que le(s) site(s) ci-dessous a/ont été audité(s) selon les exigences de la loi Tunisienne n° 99-30 du 5 avril 1999 relative à l'agriculture biologique et textes associés.

Site(s) audité(s) :

- Groupement des agriculteurs Essbikha-Kairouan Huilerie Fethi Beldi Essbikha-Kairouan -
TUNISIE

Inspection faite le : 22/12/2020

Document émis le : 03/02/2021

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Jaouadi", with a stylized flourish at the end.

Imen JAOUADI

Responsable Certification Agriculture Biologique